



# Rapport d'orientation budgétaire 2021

---

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2020



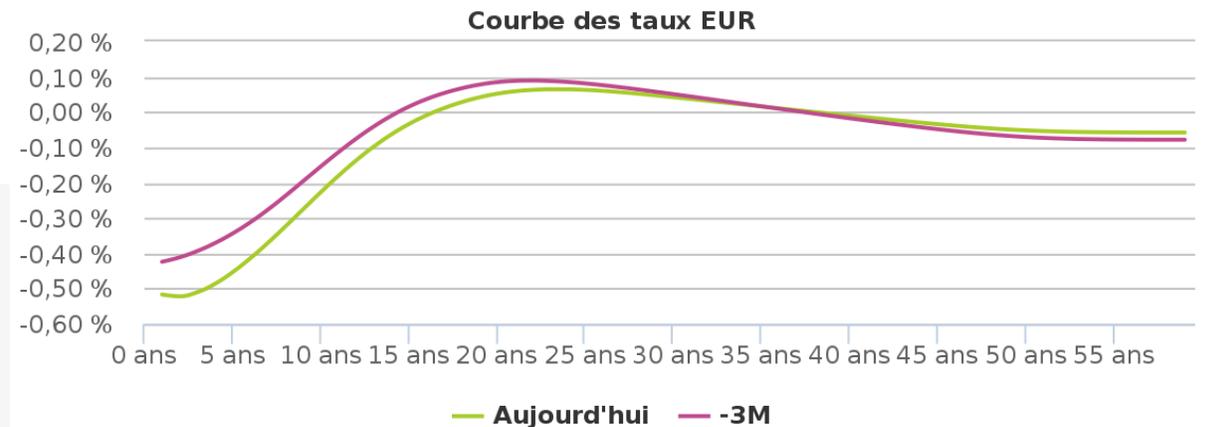
# Contexte général

Une situation économique marquée par le contexte sanitaire

- Contraction du PIB sévère
- Croissance entravée
- Inflation quasi-nulle
- Taux de chômage dégradé

Des taux d'intérêt attractifs résultant des politiques monétaires

- l'OCDE prévoit des taux courts pour la France à -0,4 %
- Les obligations assimilables du trésor (OAT) 10 ans sont passées en octobre à près de -0,3%.



© Finance Active

# La loi de finances pour 2021

---

Une dotation globale de fonctionnement toujours en baisse

- - 89 M€ en 2021

Des montants de contributions aux fonds de solidarité et de péréquation insuffisants

- + 90 M€ pour la dotation de solidarité urbaine en 2021
- Maintien des enveloppes FSRIF (péréquation francilienne) et FPIC (péréquation nationale) au niveau de 2020

Un plan de relance dont les fruits ne sont pas encore récoltés par les collectivités

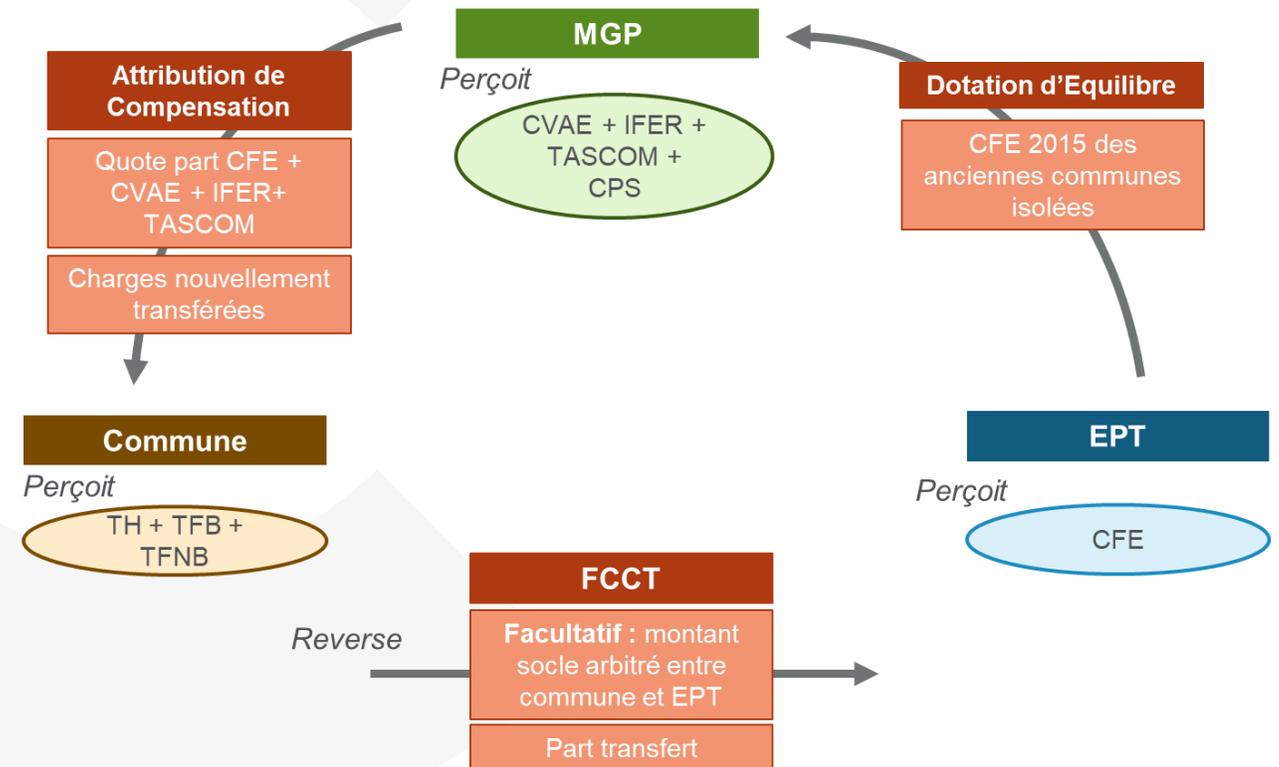
# Des flux financiers intercommunaux complexes et non stabilisés

Depuis 2016, création d'une relation tripartite inédite :

- La Métropole du Grand Paris
- L'Établissement public territorial Boucle Nord de Seine
- La Ville de Clichy

➤ MGP et EPT sont des établissements créés sui generis aux statuts ad hoc ; Ils ne sont pas régis par le droit commun intercommunal

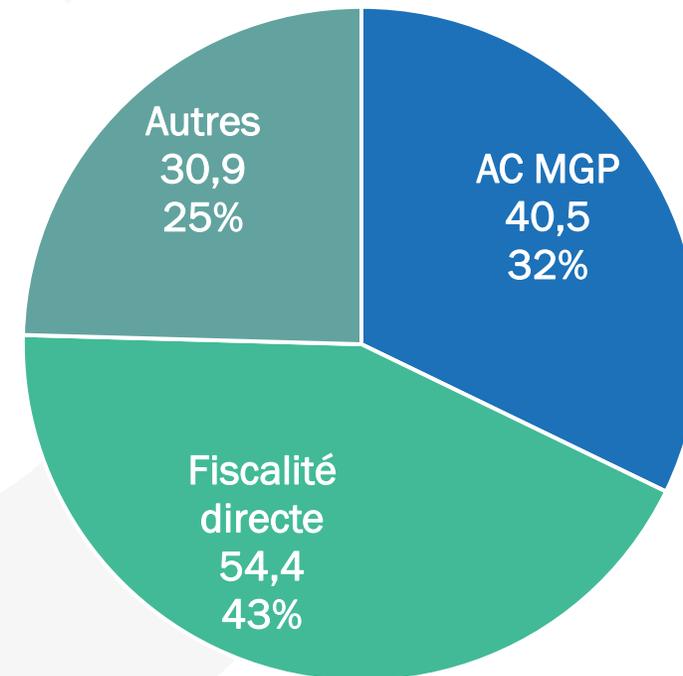
➤ Des mesures provisoires de financements reconduits par amendements successifs en lois de finances depuis 2019



# Les recettes de gestion courante à Clichy

125,8 M€ estimés à fin 2020, dont :

- 40,5 M€ d'attribution de compensation (AC) reversée par la Métropole du Grand Paris figée dans son montant
- 54,4 M€ de fiscalité directe (taxes foncières et d'habitation) en croissance liée avec le dynamisme de la ville
- Les autres recettes sont la fiscalité indirecte, les dotations, participations et recettes tarifaires



# Les dépenses de gestion courante

## a) les ressources humaines

103,3 M€ estimés à fin 2020 dont 63,2 M€ pour la rémunération des agents

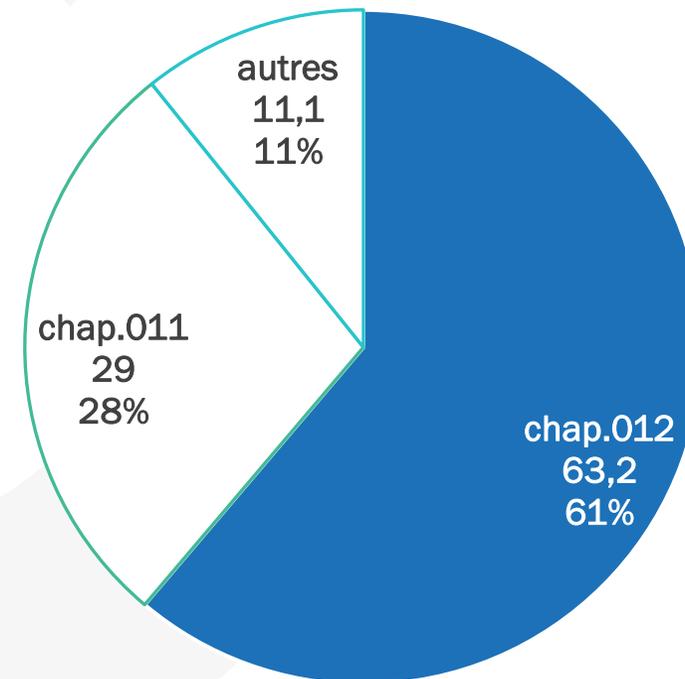
Un effectif d'un peu plus de 1 500 agents sur emplois permanents

Une hausse anticipée pour 2021 de + 2% soit + 1,3 M€

Des mesures orientées au profit du recrutement d'encadrants intermédiaires

Une hausse du budget formation en parallèle

- Passant de 180 K€ en 2018 à 250 K€ en 2021



# Les dépenses de gestion courante

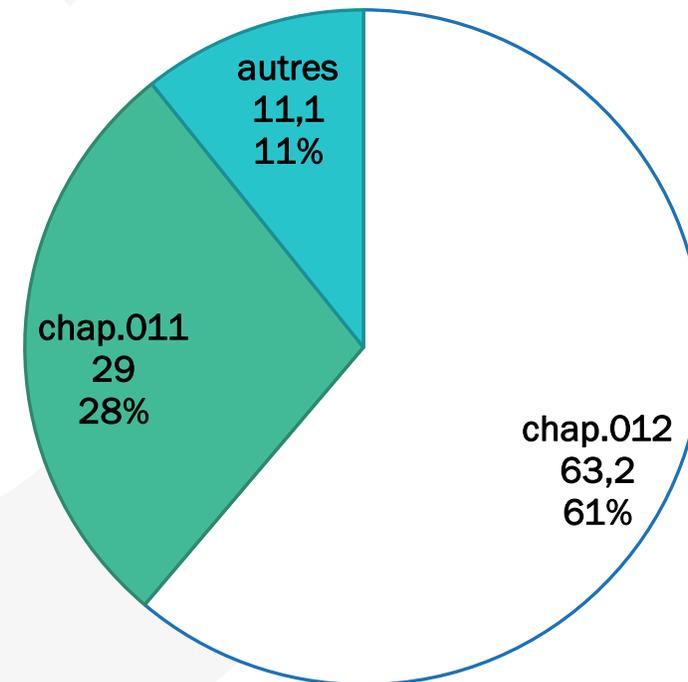
## b) achats, charges et subventions

29 M€ pour les charges à caractère général :

- Fluides, entretien des bâtiments (6 M€) et de la voirie (5,5 M€)
- Achats et services pour les écoles, crèches, centres de loisirs et le fonctionnement des services publics municipaux...

Des subventions sanctuarisées :

- 3,2 M€ pour les associations
- 1,6 M€ pour le CCAS



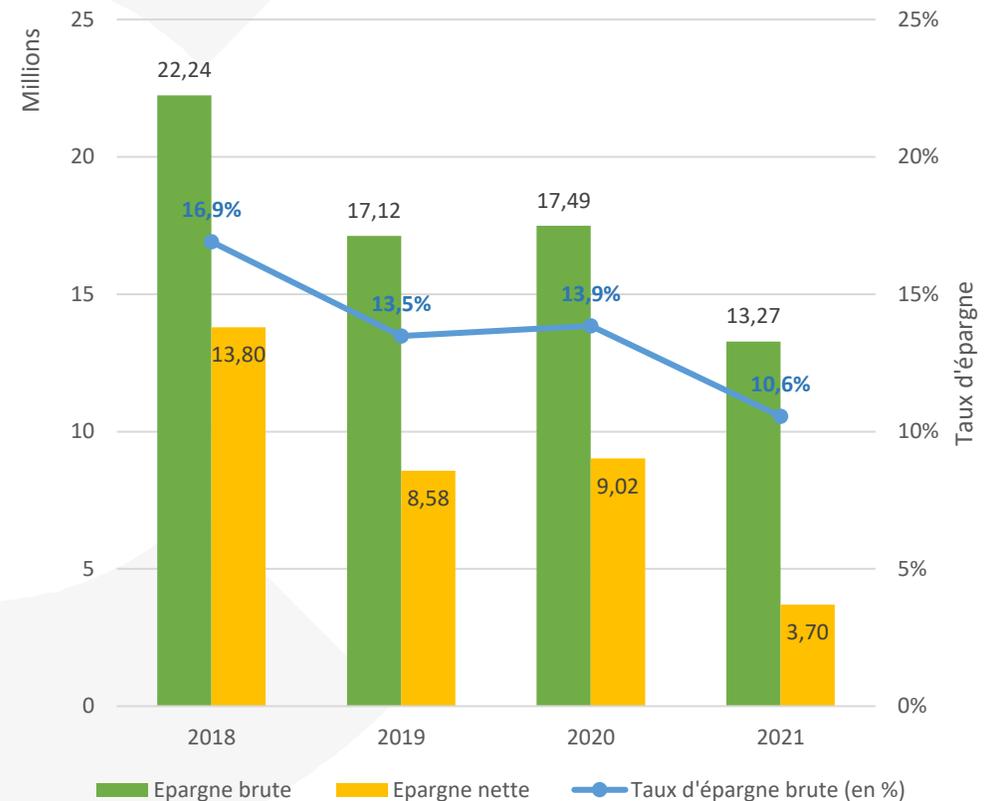
# Une capacité à autofinancer nos investissements

Par différence entre recettes et dépenses,

- hors cessions considérées comme des recettes exceptionnelles.

L'épargne nette est calculée après remboursement du capital de la dette.

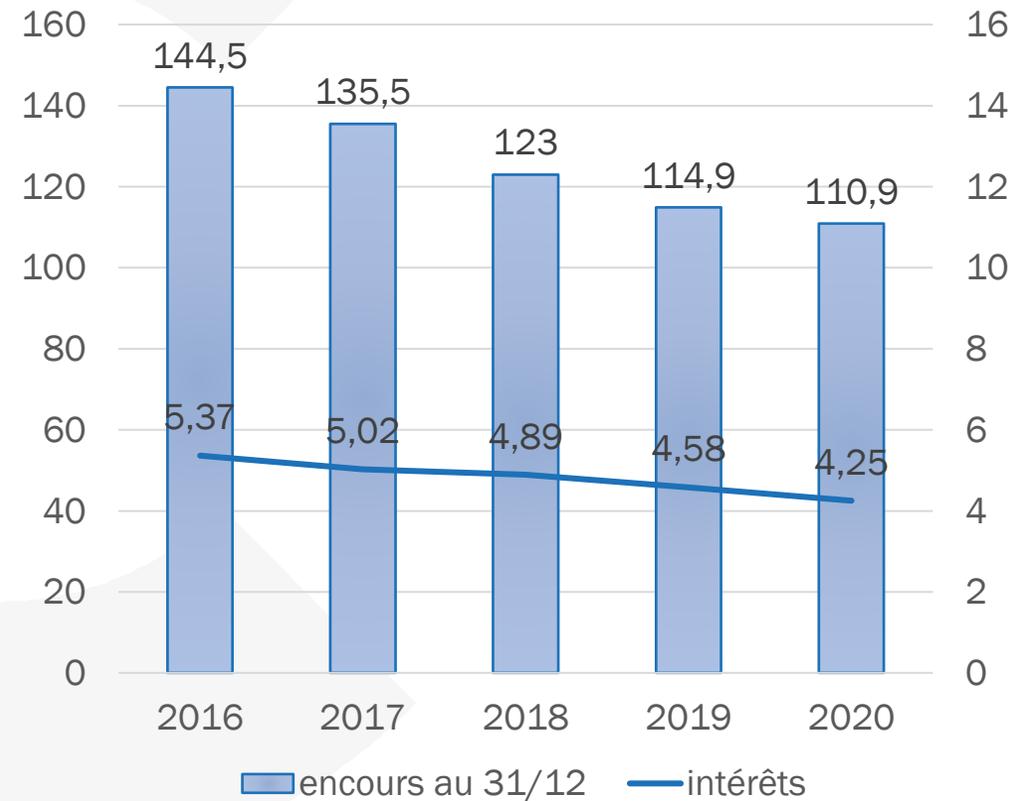
Un taux d'épargne affecté par la dynamique des recettes et des dépenses.



# Un désendettement contenu

2016-2020 :

- un encours de dette réduit de 33 M€
- des frais financiers annuels en baisse de 1 M€
- un recours ponctuel de 5 M€ à fin d'année pour le différé de cession de l'îlot Blum



# La ville continue d'investir

Au travers des concessions d'aménagement :

	2018-2019	2020	2021	2022	2023-24
ZAC du Bac d'Asnières					
Grand équipement sportif et culturel	18 M€	12 M€	11,5 M€	0,73 M€	4,47 M€
ZAC Entrée de Ville	1,64 M€	0,37 M€	0,9 M€	1,37 M€	
	Solde investissements avant transfert	Crèche Bonnet	Parking Auboin	Voiries de l'entrée de ville	

- Et lancement d'une consultation aménageur pour le futur quartier Pont de Gennevilliers-avenue de la Liberté

Les investissements nouveaux :

- Médiathèque-cinéma ~13 M€
- Groupe scolaire Boisseau ~20 M€
- Eclairage public – contrat de performance : 7,6 M€ d'investissements sur 8 ans
- Renouvellement des voiries (municipalisation) et plan vélo : 4 M€ (AMO en cours)

# La ville continue d'investir

Une attention portée à la pérennité du patrimoine bâti existant :

- Patrimoine scolaire : 62 000m<sup>2</sup> sur 14 sites,
- Patrimoine petite enfance : 7947 m<sup>2</sup> sur 13 sites,
- Patrimoine sportif : 27 800 m<sup>2</sup> sur 15 sites,
- Patrimoine culturel : 19 500m<sup>2</sup> sur 12 sites.

Un volume socle de 1,8 M€ d'investissements par an focalisés sur :

- La sécurité
- La pérennité du clos-couvert
- Le respect des exigences techniques : accessibilité, qualité de l'air, transition énergétique

Le financement de ces interventions est assuré par :

- La capacité d'autofinancement (y.c. FCTVA, taxe d'aménagement...)
- Les cessions avec la poursuite d'opérations majeures
- L'obtention de cofinancements (Région, Département, MGP, Etat)
- Le recours éventuel à l'emprunt



# Mise à jour des données stationnement - recettes

Les données communiquées dans le ROB pour 2020 ne comprennent que les encaissements de stationnement

Un retard important de traitement des FPS par l'ANTAI doit faire l'objet d'une régularisation à fin d'année.

Dans le graphique ci-contre figurent les données relevées par la police municipale et transmises à l'ANTAI pour traitement des FPS.

